

Notre TERRITOIRE ... PRÉSENTATION en quelques chiffres & quelques mots

Nombre d'habitants : 21 533
Superficie (ha) : 156 910
Nombre de communes : 31
Altitude mini & maxi (m) : 771m-3412m
Répartition de l'espace (%) :
 • Naturel 95%
 • Agricole 4%
 • Urbanisé 1%

« **Personnalité** » distinctive de notre territoire (habitat, topographie, culture, économie, etc.)

Le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, **territoire rural de montagne**, se positionne à la confluence de l'Ubaye et de la Durance que constitue le lac artificiel de Serre-Ponçon. "Trait d'union" entre les Massifs du Mercantour et des Ecrins, il recoupe 31 communes, 4 communautés de communes pour 21 533 résidents permanents. Marqué par son **activité touristique**, il a une capacité d'accueil d'environ 80 000 lits touristiques, et 9000 résidences secondaires. Le territoire bénéficie de ressources naturelles remarquables dans un environnement d'exception qui constitue un réel "terroir d'énergie".

Territoire à
Energie
Positive



De notre point de vue de TERRITOIRE, entre « AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE » et « BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF », un TEPos, c'est quoi ?

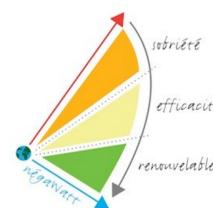
Notre vision d'un TEPos, nos priorités en nous engageant dans cette voie, nos atouts & handicaps particuliers ... en résumé, comment nous nous « voyons », et notre projet.

Un TEPos, c'est avant tout l'envie de **fédérer les acteurs du territoire** autour d'un projet commun ayant pour fil directeur la transition énergétique. Il s'agit de structurer les engagements individuels autour d'**objectifs communs** devant répondre à la fois aux urgences climatiques, énergétiques et sociales avec comme visée transversale le développement de l'économie verte sur le territoire.

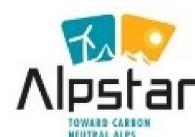
C'est sur ce principe de **démarche transversale** que le Pays S.U.D anime des instances de gouvernance publique -privée sur la stratégie TEPos ainsi qu'à travers d'autres programmes. Ce positionnement Climat/Energie s'est traduit par un engagement politique aux différents échelons territoriaux (communal, communautaire et Pays), intégrant la nouvelle Charte de Territoire, réactualisée en 2014. Cette dynamique se traduit aussi par l'engagement citoyen, ces derniers pouvant participer au TEPos, et s'informer sur les enjeux de la transition énergétique et du changement climatique.

Un TEPos, c'est également la réalisation d'**opérations exemplaires** en faveur du développement des énergies renouvelables, de la construction durable et de la mobilité soutenable, entre autres. Etant particulièrement en proie au réchauffement climatique avec les stations de montagne, le Pays S.U.D a décidé de se positionner en tant que territoire pilote concernant l'efficacité énergétique de ces stations à travers un projet innovant et coopératif : le programme européen **ALPSTAR**. Le Pays se penche tout autant sur la question de la mobilité, maillon faible du territoire, pour lequel il établira prochainement un plan d'actions.

En outre, le TEPos représente une belle opportunité pour le Pays S.U.D de développer son territoire, en devenant exemplaire en la matière.



Crédit : collectif Négawatt



Sur notre TERRITOIRE « EPos » ("à énergie positive"), comment résumerions-nous ... notre (nos) enjeux MOBILITÉ ? notre (nos) enjeux HABITAT ? Ces enjeux sont-ils « génériques » (les mêmes qu'ailleurs), ou ont-ils quelque chose de spécifique à notre territoire et quoi ?

MOBILITÉ

La mobilité est un enjeu fort sur le territoire du Pays S.U.D, étant donné son caractère escarpé et sa faible offre en transports en commun, aussi bien pour les voies routières que ferroviaires. C'est pourquoi le modèle de mobilité du Pays reste encore aujourd'hui très proche du « **tout voiture** ».

Pour palier à cela, se développent actuellement des alternatives aux véhicules personnels, telles que le **covoiturage** avec la plateforme locale Trajéco ou l'autostop organisé. Les **modes de transports doux** s'organisent peu à peu, mais sont vite abandonnés dès lors que les déplacements domicile-travail s'effectuent dans des communes différentes.



L'enjeu est donc d'**améliorer l'offre de transports en commun**, tout en incitant les habitants à se déplacer autrement, que ce soit en bus, en train, à vélo ou à pieds, ou encore en covoiturage ou autopartage lorsqu'aucun de ces services ne répond à la demande de déplacement. De même, les véhicules électriques peuvent apporter des réponses efficaces grâce à leur faible pollution atmosphérique.

HABITAT

Si seulement 21 533 personnes résident de manière permanente en Pays S.U.D, ce sont près de 100 000 âmes que le territoire accueille chaque année à des fins touristiques. Deux types d'enjeux se posent :

- Un **parc de résidences principales vieillissant**, avec un manque d'isolation, engendrant de fait une surconsommation d'énergie de la part des ménages. L'enjeu est alors d'inciter les ménages à isoler leur habitat, avec des matériaux naturels et locaux. Pour développer ce type d'habitat, le Pays S.U.D invite les constructeurs à élaborer des **Bâtiments à Énergie Positive (BEPOS)**, et à obtenir le label **Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM)**.



- Un **parc d'hébergement touristique essentiellement alimenté en électricité**, une des énergies les plus onéreuses, et ce principalement pour le chauffage. Pour cause, ce système est adapté à la saisonnalité de l'occupation des hébergements. Cependant, le remplacement des systèmes est difficile à mettre en œuvre. Pour répondre à cela, l'enjeu serait de **développer l'énergie solaire**.

Notre perception & évaluation de la PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE (habitat & mobilités) à l'échelle de notre TERRITOIRE

La précarité énergétique est bien présente en Pays S.U.D, du fait de ces besoins importants en déplacements et en chauffage liés aux reliefs et climat montagnards. Les personnes en situation de précarité énergétique sont celles dont les dépenses en énergie pour le logement et les déplacements sont supérieures à 15 % de leur revenu disponible.



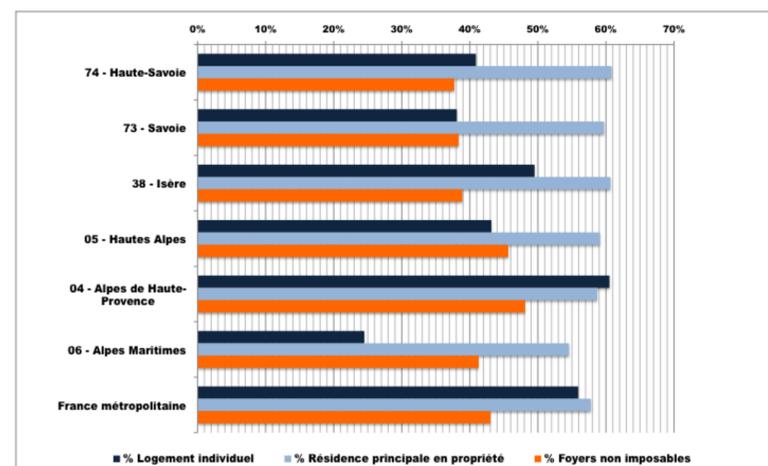
Un tiers des ménages en situation de précarité énergétique

Près de la moitié des foyers non imposables sont en situation de précarité énergétique, du fait à la fois de la difficulté de se chauffer, mais aussi de se déplacer, le modèle du « tout voiture » représentant un gouffre économique pour ces ménages.

Dans le Pays, le coût de l'énergie domestique est évalué à **2160€/an** en moyenne par ménage contre 1500€ au niveau national et 1300€ dans la Région PACA. Environ **1290€/an** sont dépensés pour se fournir en carburant, soit 130€ de plus qu'au niveau régional. En comparaison, le revenu annuel moyen d'un ménage en Pays S.U.D atteint 31 900€, contre 35 200€ au niveau régional.

Les personnes les plus vulnérables à la précarité énergétique sont celles ayant des revenus faibles liés à une vie active précaire, habitant dans un **logement ancien, avec un chauffage individuel** à l'électricité ou au fioul.

Territoires ruraux de montagne : une problématique particulière



Quelques données de référence

En plus des données générales du graphique, une analyse sur 7 territoires ruraux alpins français a montré une proportion de logement individuel (maison) et une proportion de propriétaires de leur résidence principale sensiblement plus élevée que dans les territoires urbains ... et une proportion de foyers non imposables également sensiblement plus élevée.

Le revenu mensuel net moyen des foyers non imposables des 6 départements alpins est d'environ 950 €/mois pour 2011.

Quelles ACTIONS PRIORITAIRES attendons-nous de l'ÉTAT, de nos RÉGIONS, de nos DÉPARTEMENTS pour faciliter l'entrée de nos territoires de montagne dans la transition énergétique

ACTION 1

Coopération entre territoires



Une bonne **coopération** entre les échelles territoriales que sont l'Etat, les Régions et les Départements, semble être la clé de voûte de la réussite d'un TEPos.

ACTION 2

Soutien législatif et financier



Faciliter la transition énergétique des territoires ruraux de montagne grâce à la Loi sur la Transition Énergétique et prévoir des financements à cet effet, spécifiquement pour les petits projets que portent les communes rurales.

ACTION 3

Une meilleure prise en compte des **enjeux locaux**



→ Par exemple faciliter l'utilisation de ressources locales dans tous les projets

ACTION 4

Faciliter la **création d'entreprises locales** dans le domaine de l'énergie



Quelle place pour les CITOYENS dans le processus TEPos ? ... Quand ? Comment ? Pour quoi faire ? Etc.

Les citoyens ont été impliqués dans le processus TEPos dès la phase finale du diagnostic territorial, à travers des **ateliers participatifs**. Cette concertation a eu pour but de réviser le diagnostic et de déterminer les attentes des citoyens, notamment vis-à-vis du tourisme, de la maîtrise de l'énergie, de l'écomobilité et des circuits courts.



Les objectifs étaient alors de :

- Atteindre l'**auto-suffisance énergétique** en développant des projets coopératifs de production
- Réduire la **précarité énergétique**
- **Sensibiliser** les citoyens et soutenir les instances de concertation citoyenne

En quoi et comment S'ENGAGER DAVANTAGE à notre niveau de « TEPos de base » ?

Afin de s'engager davantage dans la démarche TEPos, le Pays S.U.D élabore un « **Schéma Stratégique** Territoire à Energie Positive, moteur de développement local ! » accompagné d'un **programme d'actions**, destinés à mener à bien la transition énergétique. Cela amène à inciter les porteurs de projet à y intégrer la question énergétique de façon poussée, et à soutenir les actions de chaque acteur qui concourent au TEPos.

Lauréat de l'Appel à Projet national **TEPCV** (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), le Pays S.U.D s'engage en tant que territoire pilote en Région PACA. Pour concrétiser cet engagement et pouvoir le réaliser, le Pays se voit attribuer une enveloppe de 500 000 €, pouvant s'étendre à 2 millions d'euros. Outre l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** technique que propose le Pays dans le domaine de l'énergie et du climat, il sera possible dans ce cadre d'attribuer aux porteurs de projets une aide financière pour les accompagner dans leur démarche.

L'engagement dans le TEPos peut aussi être appuyé par des actions de marketing territorial à énergie positive, à l'égard du tourisme notamment, première ressource économique du Pays S.U.D, avec le projet de **Route de l'Energie** par exemple. Cela peut se faire également par la création d'un pôle économique destiné à soutenir et développer les activités concernant l'énergie sur le territoire, comme avec l'**EcoPôle Alpin**. Enfin, cet engagement peut se traduire par l'intégration totale du volet énergétique dans les documents de planification territoriale du Pays, à travers un **Schéma de Cohérence Territoriale** par exemple.

De ce fait, le Pays S.U.D est d'ores et déjà pleinement engagé dans un Territoire à Energie Positive.



LIBRE EXPRESSION : autres réflexions, sujets, propositions ... également, actions possibles de la part de CIPRA

Les territoires montagnards sont les plus touchés par les questions énergétiques, à travers notamment la précarité mais aussi le changement climatique auquel ils sont très sensibles. Ils se doivent donc d'être exemplaires dans leur aménagement, leur politique territoriale et leurs comportements pour ne plus être déficitaires à ces niveaux et devenir résilients face à ces faiblesses et menaces. Afin de se montrer en exemple, à l'heure du numérique, il serait intéressant de mener un **reportage sur les TEPos alpins** et leurs opérations à travers l'Europe, mais aussi dans les autres montagnes du monde, afin de sensibiliser les populations montagnardes et autres, et d'inspirer des territoires similaires ou différents à la réalisation de cet objectif.

